

Notice

Accessibilité



Ecole Associative Terre et Crayons
5, rue de la Vaccade
34130 CANDILLARGUES

1 - STATIONNEMENT

EN BREF :

Une place de parking PMR raccordée au cheminement.

EN DÉTAILS :

- Une place de stationnement adaptée de 3,30m x 5m, à proximité de l'entrée principale, à l'intérieure de la parcelle. Marquage au sol et vertical de la place.
- Place raccordée au cheminement extérieur. Éclairage > 20 lux.
- Ouverture du portail donnant accès à la place par un membre du personnel, sur demande (sonnerie à l'extérieur, accessible depuis le poste de conduite d'une voiture).

2 - ACCÈS AUX BÂTIMENTS

EN BREF :

Accès à l'intérieur du bâtiment facilement repérable et accessible.

EN DÉTAILS :

- Entrée principale nettement repérable : perron couvert face au portail, panneau d'affichage à l'entrée.
- Pas de dispositif de commande ou de communication.
- Porte d'entrée en 90cm. Seuil de porte <2cm
- Rampe d'accès permanente (pour compenser une marche) de 2m de long =10% de pente. Paliers de repos avant et après. Protection anti-chute sur les côtés.
- Espace de manœuvre devant la porte de 2m20 de long car porte à tirer. Largeur > 1m40

3 - CHEMINEMENTS EXTÉRIEURS

EN BREF :

Le terrain et le bâtiment sont accessibles par un cheminement adapté qui relie les entrées à la place de parking PMR.

EN DÉTAILS :

- Cheminement extérieur reliant l'accès au terrain et la place de parking PMR à l'entrée principale et à la 2ème issue de secours. Il permet l'accès au jardin, avec un ressaut < à 2cm.
- Terrain entièrement plat : pas de pente sur le cheminement extérieur.
- Largeur du cheminement : 1m40 sans aucun obstacle.
- Cheminement présentant un contraste visuel et tactile avec l'environnement (béton / herbe).
- Accompagnement permanent des enfants à mobilité réduite.
- Entrée principale du bâtiment signalée par un panneau d'affichage, face au portail. Éclairage > 20 lux.
- Bandes de contraste visuel sur les vitres situées le long du cheminement (baie vitrée de l'ex-garage, porte d'entrée vitrée opaque).
- Rampe d'accès à la porte d'entrée.

4 - ACCUEIL DU PUBLIC

EN BREF :

Accueil quotidien dans le hall sans mobilier, local de réunion adapté.

EN DÉTAILS :

- Accueil quotidien des familles dans le hall d'entrée, sans mobilier.
- Pour les rendez-vous avec les parents d'élèves ou les partenaires : bureau dans la bibliothèque avec mobilier adapté : 80cm de haut, vide dessous (70x30x60).

5 - CIRCULATION INTÉRIEURE

EN BREF :

Bâtiment en rez de chaussée entièrement accessible. Une rampe d'accès à une salle de l'école.

EN DÉTAILS :

- Cheminement à l'intérieur de la bâtisse entièrement plat, sans ressaut. A l'exception de l'accès à la salle de réunion en contre-bas du reste du bâtiment (une marche), par une rampe amovible.
- ERP en rez-de-chaussée uniquement. Étage non accessible au public.
- Largeur de circulation : 1,20m, libre de tout obstacle.
- Pas d'obstacle au sol ni en hauteur.
- Ressauts de 2cm à l'entrée des vérandas (aménagement prévu : été 2018).
- Espaces de manœuvre de 1,5m de diamètre aux points de choix d'itinéraire.
- Portes-fenêtres et baies et portes vitrées munies de bandes de contraste .
- Marche du bas de l'escalier non accessible au public (hall d'entrée) visuellement contrastée (marche marron / sol gris clair).
- Éclairage >100 lux, luminaires évitant l'éblouissement.

6 - ÉLÉMENTS D'INFORMATION ET DE SIGNALISATION

EN BREF :

Adaptation des consignes aux élèves avec déficience intellectuelle.

EN DÉTAILS :

- Recours à des pictogrammes pour faciliter la compréhension des élèves avec déficience intellectuelle (rangement, consignes, signalétique des lieux, etc.)
- Accompagnement permanent des enfants en situation de handicap.

7 - REVÊTEMENTS DE SOLS, MURS ET PLAFONDS

EN BREF :

Revêtements adaptés et menuiseries contrastées. Quelques aspérités au sol jusqu'en juin 2018.

EN DÉTAILS :

- Sol en linoléum gris foncé. Aucun tapis. Les dalles de linoléum posées en août 2017 présentent un défaut et se déclipsent par endroits. Une rénovation du sol est programmée pour l'été 2018 : pose de carrelage gris foncé dans la moitié de l'école concernée par les défauts de sol.
- Peintures claires et mâtes aux murs et plafond. Éclairage >200 lux.
- Chambranles de portes très contrastés (gris foncé) par rapport aux murs clairs. Idem pour les menuiseries (gris foncé).

8 - PORTES, PORTIQUES ET SAS

EN BREF :

Portes et menuiseries adaptées.

EN DÉTAILS :

- Pas de portiques ni de portes automatiques.
- Portes intérieures d'une largeur >90cm avec espace de manœuvre de 1,70m (porte à pousser) et de 2,20m (porte à tirer).
- Ferme-portes groom installés sur les portes lourdes (issues de secours / porte d'entrée principale) pour éviter aux personnes à mobilité réduite d'avoir à refermer les portes derrière elles. Poignées facilement préhensibles, manœuvrables debout et assis.
- Chambranles de portes et de menuiseries contrastés pour repérage facilité.
- Portes-fenêtres vitrées équipées de bandes de contraste.

9 - LOCAUX OUVERTS AU PUBLIC, ÉQUIPEMENTS ET DISPOSITIFS DE COMMANDE

EN BREF :

Equipements adaptés pour les activités scolaires et la vie quotidienne.

EN DÉTAILS :

- Mobilier : toutes les pièces de l'école sont équipées d'une table (minimum) adaptée aux personnes à mobilité réduite (dégagement sous plateau suffisant pour le passage du fauteuil). Ces tables sont d'aspect visuel identique aux autres tables de l'école.
- La hauteur des tables est réglable en fonction de la taille de l'enfant pour permettre le passage des jambes sous la table et une position confortable pour écrire. Pas de casier sous les tables.
- Plans inclinés amovibles pour bureaux à disposition des élèves.
- Étagères pour le matériel à disposition des enfants accessibles en position assise.
- Projet d'aménagement d'une cuisine équipée adaptée : avec évier et plan de travail adaptés (à 0,80m du sol, vide dessous). Matériel de cuisine accessible en position assise.
- Interrupteurs et poignées de portes accessibles en position assise.
- Jardinières adaptées en extérieur pour les ateliers de maraîchage.
- **Accompagnement permanent des élèves en situation de handicap par les adultes de l'école.**

10 - SANITAIRES

EN BREF :

Sanitaires adaptés.

EN DÉTAILS :

- Sanitaire adapté, accolé au deuxième sanitaire de l'école, non adapté.
- Équipements accessibles en position assise (miroir au dessus du lave-mains, savon, essuie-mains,...).Lave-mains fixé à 0,7m du sol (enfants), vide dessous.
- Hauteur d'assise de la cuvette à 0,45m du sol. Barre d'appui latérale à côté de la cuvette, fixée à 0,70m du sol.
- Surface de retournement importante.

11 - SORTIES

EN BREF :

Sorties indiquées

EN DÉTAILS :

- Sorties de secours indiquées.
- Accompagnement permanent des élèves en situation de handicap.